
Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 13

Votants: 13

Séance du 03 novembre 2015

L'an deux mille quinze et le trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 03 novembre 2015, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Paul SERAFIN, Jean-Claude MALSERT, Françoise RACOT, Marilyn TURMEL, Vincent CARDON, Carole HUMBERSET, Gilles JOANNET, Gaétan MARTENOT, Véronique RIVAULT, Martial THEBAULT, Benjamin VAN BERGEN, Johnny VILLERET, Frédéric VOISOT

Représentés:

Excuses: Jean-Jacques PINTADO

Absents:

Secrétaire de séance: Benjamin VAN BERGEN

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE COOPERATION INTERCOMMUNALE - DE 2015 028

Monsieur le Préfet de Côte d'Or nous a fait parvenir le projet de schéma de développement de coopération intercommunale. Ce document fait état des différentes possibilités qui s'offre à notre département pour la fusion de plusieurs EPCI dont la Communauté de Communes du Pays de Nuits Saint Georges avec celle de Gevrey Chambertin et du Sud Dijonnais.

Notre commune doit donner un avis sur ce projet avant le 20 décembre 2015.

Le conseil municipal par 9 voix pour, 1 contre et 4 abstentions se prononce favorablement à ce projet de schéma de développement de coopération intercommunale.

CCAS - DE 2015 029

De nouvelles dispositions de la loi NOTRE permettent aux communes de moins de 1500 habitants de supprimer leur CCAS. Pour se faire les communes doivent se prononcer par délibération.

Un rappel est fait des différentes compétences du Centre Communal d'Action Sociale avant de procéder au vote.

Le conseil municipal par 8 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, décide de conserver le CCAS.

VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES DE 2015 030

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-432.00	
73921	Attribution de compensation	432.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

TRAVAUX LOGEMENTS

Un point est fait sur l'évolution des travaux. Le carreleur intervient à compter du mercredi 4 novembre, ainsi que le menuisier pour la réfection de l'escalier montant à l'étage. Certains travaux non prévus ont du être programmés. Les logements seront proposés à la location à compter du 1er janvier. Des annonces seront passées prochainement pour trouver les futurs locataires.

VIABILISATION TERRAIN COMMUNAL

La commune est dans l'attente de différentes devis pour établir le coût de la viabilisation. la décision de viabiliser ou non sera prise après réception de ces documents.

QUESTIONS DIVERSES

- Commémoration : La commémoration du 11 novembre débutera à 11 h au monument aux morts.
- Noël : La visite du père Noël aura lieu le 19 décembre à partir de 16 h 00. La distribution des fiches d'inscription aura lieu prochainement.